Un incident électoral à Tourcoing. — Trois membres du parti socialiste ont assailli et frappé dimanche dernier deux porteurs de bulletins de M. Dron. Ils ont été arrêtés et sont traduits devant le Tribunal correctionnel, sous l'inculpation de coups, rébellion et outrages. Ce sont : Charles Depraeter, 34 ans, journalier à Tourcoing, déjà condamné pour vol et pour coups ; Henri Monceau, 32 ans, couvreur, déjà condamné six fois, dont quatre fois pour vol, et Walter Vanderteirn, 23 ans, peigneur, déjà condamné six fois pour vol, coups, outrages à la pudeur. Tous trois nient.

Charles Delobel, 26 ans, couvreur, demeurant à Tourcoing, rue du Hainaut, déclare que, tandis qu'il distribuait, au bureau de vote, des bulletins pour M. Dron, des individus se sont jetés sur lui ; ils étaient ivres, ils l'ont frappé à coups de poing et l'un d'eux l'a même mordu au doigt.

M. Henri Bauduin, remmailleur de chaises, rue Albille-Vanteilin, a été en même temps frappé par ces individus. « Ils étaient jaloux sur moi, dit-il, parce que je perte des bulletins pour M. Dronn. Si ce n'était pas moi, c'était un autre. »

D. : Vous ont-ils injurié ? — R. : Oui ; ils m'ont traité de : m... de blanc ! sale blanc !

Le brigadier Leplat, qui est venu rétablir l'ordre, déclare que déjà il avait dû intervenir dans un cabaret pour les faire sortir, tellement ils causaient du scandale.

D. : Que faisaient-ils ? — R. : Ils chantaient et criaient.

D. : Comment vous ont-ils injurié ? Que vous ont-ils dit ? — R. : Ils m'ont dit : T'es un voyou ! Tu ne devrais pas nous arrêter.

D. : Se sont-ils rebellés ? — R. : Oui. Monceau et Depraeter. Monceau est venu au secours de son camarade et Depraeter alors s'est laissé tomber pour nous obliger à le traîner.

D. : Vanderteirn ne vous a rien fait ? — R. : Non ; il s'est laissé emmener au poste et ne m'a pas outragé.

Charles Depraeter et Henri Monceau sont condamnés chacun à quarante jours d'emprisonnement ; Walter Vanderteirn à un mois de la même peine.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE DE ROUBAIX

(Audience du jeudi 5 mai 1904)

Président : M. Petit, juge de paix. — Ministère public : M. Perrin-Hemme, commissaire de police.

La loi sur le travail. — M. Albert Bernard, vannier, est poursuivi, en exécution de l'article 6 du décret de 1893, pour ne pas s'être conformé à une mise en demeure de l'Inspecteur du travail, ordonnant l'exécution de travaux relatifs à l'aération d'une salle de travail. Il est condamné à 5 francs d'amende et un délai d'un mois lui est accordé pour la réalisation de ces travaux.

Les violences. — Encore des coups ! Une journée de travail à Prévost-Juliette, Dartre-François, Vanneste-le-Téhonche ; deux journées à Choquet-Chéri, Deneve-Jeanne, sa femme, et Dierick-Angèle ; trois journées à Desattier-Henri et Tiecart-J.-B. Et la plupart des victimes prétendent qu'ils n'ont fait que s'expliquer avec les plaignants... Que sera-ce donc quand ils se battront ?...

Si la foire de Roubaix a procuré du largement aux visiteurs, elle a été, par contre, la source de nombreux procès-verbaux pour infraction aux arrêtés qui la régissent. Les tenanciers du jeu du hasard, Deschacht-Edouard, Derbaumbrouchin-Pauline, Henon-Jérôme et Delsouse-Louis, sont condamnés, les premiers à 1 franc, les autres à 5 francs d'amende.

Ensuite, ce sont ceux qui ont traversé le champ de foire avec une voiture : 5 francs à Devemme-Alfred ; 1 fr. à Dumoul-Alphonse, Pagnier-Louis et Jumotte-Coco.

Affichis diverses. — Bouquet-Louise, cabaretière, prévenue d'avoir occupé comme servante dans son cabaret la nommée Dhaene-Marthe, prétend qu'elle est blanchisseuse et nullement servante. En délibéré. — 1 franc à Varlet-Albert, pour défaut d'éclairage de sa motocyclette ; à Castelain-Rémy et Segard-Jules, qui ont traversé un cortège funèbre. — 5 francs à Favorel-Henri ; 1 franc à Lemesle-Georges, Vanlerberghe-Emile, Courtens-Gilbert et Rasselet-Catherine, pour ivresse. — 1 fr. à Vanbeesselaere-Marie, Cliquet-Sophie, Lebombe-Octavie, Essyn-Adèle, Mancey-Marie, 3 francs pour défaut de visite. — 1 franc à Gorlier-Henri, qui a transporté de la viande sans la recouvrir d'un linge ; la même peine à Vanhyland-Louis, qui a mis sur la voie publique ; Durthiry-Maria, pour ne pas avoir affiché la loi sur l'ivresse dans son cabaret ; à Sweet-Fédéric, qui ne tient pas son registre de logeurs à jour ; Delgrange-Auguste, dont la voiture était dépourvue de plaque, et Defaux-Victor, pour défaut d'éclairage de son camion. — 2 fr. à Dewasnes-Arthur, pour abandon de voiture. — 1 franc à Delplanque-Emile, 2 francs à Verzele-Henri et 3 fr. à Wanwinkerghe-Edouard, qui ont attelé des chiens sans les museler.

CONVOIS FUNEBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille MERCIER-POULAIN qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Bérénice POULAIN, décédée tragiquement à Leers-Nord (Belgique), le 3 mai 1904, dans sa soixante-septième année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 6 courant, à huit heures et demie, en l'église paroissiale de Leers-Nord, d'où son corps sera conduit au cimetière d'Estaimbourg, pour y être inhumé. — L'Obit du Mois sera célébré le lundi 6 juin, à huit heures et demie, en l'église de Leers-Nord. — L'assemblée à la maison mortuaire, hameau de la Petite Fromentière, à huit heures.

NOUVELLES RELIGIEUSES

TOURCOING. — *Mois de Marie à La Marlière.* — Vendredi 6 mai : Messes à 5 heures 1/4, 5 h. 3/4, 6 heures 1/2, 7 h., 7 h. 1/2. Le soir, office à 4 h. — Samedi 7 mai : Messes à 5 h. 1/4, 5 h. 3/4, 6 h. 1/2, 7 h. 1/2. — Dimanche 8 mai : Messes à 5 h. (réunion dominicale de la Croix Rouge ; allocution par M. le curé) ; 6 h. 1/2 (groupes de la Jeunesse catholique de la paroisse de Saint-Sépulcre, Roubaix ; allocution par M. l'abbé Podevin, directeur) ; 7 h. 1/2 (réunion du Carmel de Roubaix) ; 8 h. 1/2 ; 9 h. 1/2 (établissements Motte-frères, Tourcoing, allocution par M. l'abbé Tison). — Offices à partir de 2 h. 1/2 ; à 5 h., réunion dominicale de la Croix Rouge ; à 6 h., réunion dominicale de la paroisse du Tuquet, Mouveaux.

COMMUNICATIONS

Union Démocratique du Nord. — Section Roubaisienne. — Le Comité de l'Union Démocratique se réunira ce soir vendredi, à 8 heures et demie en son local ordinaire. Urgent.

TOURCOING. — *Syndicat des ouvrières boulangères.* — Réunion le 7 courant, à huit heures et demie précises du soir, au local, rue Saint-Jacques, 26.

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX. — *Hippodrome-Cirque-Théâtre.* — Les personnes qui n'y sont pas encore allées au cirque feraient bien de se hâter ; il n'y a plus que quelques représentations et elles regretteraient franchement de ne pas avoir vu *Le Barbier Roubaisien*, la joyeuse pantomime, qui n'est qu'un éclat de rire du commencement à la fin, puis les Chinois Tching, pleins d'agilité et d'originalité ; l'équilibriste Sirech, très adroit et le nouveau dressage de Mlle Jeanne Godfroy.

Dimanche, à trois heures, dernière matinée offerte aux enfants ; chaque grande personne aura droit à l'entrée gratuite de deux enfants ; chaque enfant supplémentaire paiera demi place. Cette matinée, au cours de laquelle seront présentées toutes les attractions, sera terminée par le *Barbier Roubaisien*. Le soir, à huit heures et demie, grande représentation. Lundi 9 mai, clôture et soirée populaire : grande tombola : 200 francs en espèces.

TOURCOING. — Le *Théâtre Delaboure* fera ses débuts samedi 7 mai, à huit heures et demie. Nul doute que cette première représentation obtiendra beaucoup de succès, grâce à un programme soigneusement choisi. A noter particulièrement Frego, le célèbre transformiste, créateur des transformations complètes ; le ventriloque Louis, du Casino, de Paris ; les Pascalis, gentlemen jongleurs et les 110 animaux dressés et présentés par le professeur Delaboure. — Tous les soirs, représentation à huit heures et demie (Bureau à huit heures), et les jeudis et dimanches matinée à trois heures et demie (Bureau à trois heures).

PETITE CORRESPONDANCE

Le « Journal de Roubaix » publie gratuitement, sous cette rubrique, les réponses aux demandes de renseignements.

C. G. 298. — 1° Du 1er au 15 novembre. Il faut le vote d'une nouvelle loi pour modifier la date d'appel de la classe ; 2° Oui et les ajournés des classes 1902 et 1901 ; 3° Oui ; 1 m. 60 au minimum ; 4° Il doit en faire l'objet d'une demande personnelle à M. le commandant du recrutement ; 5° Oui, s'adresser au commandant dudit bureau. — *Un jeune homme ennuyé.* — 1° Achille a droit à la dispense légale comme ayant un frère au service. Rien ne peut le priver de ce droit, que si ce frère venait à être réformé au corps ou déserterait, sa situation ne peut changer même s'il se mariait ; 2° Adolphe ne pourrait être libéré du service actif que si son frère Achille contractait un engagement volontaire.

Les parents ne peuvent s'opposer aux situations acquises, à moins que leurs enfants n'aient une mauvaise conduite. — *Un zouave.* — Si vous n'avez pas un autre motif, vous jouissez encore de vos droits politiques et vous pouvez prendre part au vote. — *Thérèse.* — 1° Pour avoir les mains blanches faire cuire des pommes de terre, les peler, les écraser et délayer cette pâte avec un peu de crème ou avec du lait. Tous les soirs, on recouvre ses mains de cette pâte et l'on se gante dans des larges gants ; 2° Contre les taches de rousseur : Avoir la précaution, chaque matin, après la toilette, de se poudrer légèrement avec de la farine de gruau de première qualité. L'eau de rose, jointe à une émulsion d'amandes, enlève assez bien les taches de rousseur. — *Un vieux lecteur.* — Consultations gratuites à l'hôpital Saint-Sauveur, à Lille, le vendredi, à dix heures (professeur Lemoine). — *Etsuqua Sneesson.* — Voyez un arbitre. — *Deux entêtés.* — Thiers, Mac-Mahon, Grévy, Sadi-Carnot, Casimir-Périer, Félix Faure, Loubet. — *Fredericka.* — Non ; seulement avant 18 ans. — *Un électeur embarrassé.* — 1° Non ; 2° Non.

LES GRÈVES

A ROUBAIX

La dernière grève est terminée. Les 40 ouvriers du tissage d'ameublement Motte-Bossut fils, boulevard de Mulhouse, qui n'avaient pas encore repris le travail, sont rentrés à l'atelier, jeudi matin, aux conditions qui leur avaient été faites le 1er avril.

A TOURCOING

La situation reste à peu près stationnaire et le changement que nous avons à signaler chaque jour est peu important.

Les reprises pour la journée de jeudi s'élèvent à 109 ; soit 99 pour la maison Lorthiois-Lourent (velours et ameublement) et 10 pour la maison Raux et Rousseaux (ameublement).

A HALLUIN

Vingt-cinq ouvriers de la teinturerie de M. Wagnon, rue Saint-André, se sont mis en grève sous le prétexte que le patron n'a pas voulu leur payer leur journée pour la fête Saint-Hilaire. La teinturerie Wagnon occupe 32 ouvriers.

A MARCQ-EN-BARŒUL

La grève du tissage de MM. Adrion et Crevel continue dans les mêmes conditions. Les manifestations hostiles à l'adresse de cette ouvrière qui a repris la première le travail ont encore eu lieu, mais il ne s'est produit aucun incident.

NORD

LE 131e DÎNER DE LA « BETTERAVE ». — Le dîner de mai de la *Betterave* (le 131) a réuni, chez Roncourt, plus de 200 personnes du Nord et du Pas-de-Calais, sous la présidence de M. Cabaret, directeur du secrétariat au ministère de l'Agriculture.

Un superbe concert, organisé par MM. Edouard Noël et Debruille, a suivi le banquet. On y a chaudement applaudi : Mlles Dussane, de la Comédie Française ; Leclerq, Perny, de l'Opéra-Comique, et Leroy ; M. Roldez (dans une mélodie de Paul Vidal, accompagnée par l'auteur), et M. Sizes, de l'Opéra ; le chansonnier Furey, le poète-mineur Mousseron, le comique Vanel, le violoniste Renaux, le pianiste-compositeur Estyle, etc.

Couvreurs propriétaires ! Le Fibro-Ciment pèse 9 k. p. m. c., **incombustible, économique.** S'adresser chez MM. **Gaberel et Lorsignol, entrepreneurs, rue Dupire, à Croix.** 55804

PAS-DE-CALAIS

UN MOUSSE TUE EN MER. — Un mousse nommé Coppin, du bateau *Charlotte*, de Boulogne, a été tué par la chute d'une poulie qui l'a atteint à la tête. Il a été inhumé en Angleterre.

UN HORRIBLE SUICIDE A MARQUISE. — Un vieillard de 60 ans, nommé Mierlot, de Marquise, s'est pendu en se jetant sous les roues d'une voiture qui passait à une assez vive allure. Il a eu l'épine dorsale brisée en deux endroits et a été tué net. On ignore la cause de ce suicide.

AVIS AUX PARENTS : C'est aux GALERIES LILLOISES, 45, rue Nationale, Lille, qu'il faut s'adresser pour se procurer les costumes pour COMMUNIANTS, COMMUNIANTES et TOUT ce qui concerne la communion. 63252

BELGIQUE

A LA CHAMBRE

Séance du 5 mai (matin)

Présidence de M. Heyman. La séance est ouverte à dix heures.

Interpellation. — M. Lepage interpelle le ministre de l'Agriculture au sujet de l'autorisation accordée à la Société des chemins de fer économiques de faire par trolleys, le service électrique de la Bourse à la Porte de Flandre.

M. Vanderbruggen établit qu'il a été fait des démarches officieuses auprès de la ville de Bruxelles pour s'assurer de son consentement à l'établissement de trolleys. Le gouvernement a pris son arrêté pour répondre à un retard au deuil exprimé par la presse et par les habitants des rues intéressées.

Autre interpellation. — M. Branquart interpelle le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre pour empêcher la pollution des eaux de la Senne et ses affluents, par les produits résiduaires des usines qui longent ces cours d'eau.

M. Vanderbruggen expose les mesures prises par le service d'hygiène. Le gouvernement ne cesse d'intervenir auprès des provinces pour qu'elles exécutent les travaux nécessaires.

La séance est levée à midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. Schollaert. La séance est ouverte à deux heures.

La révision. — M. de Sinet de Naeyer rappelle les déclarations du gouvernement en 1902, au sujet d'une proposition de revision analogue à celle de M. Féron. Les suffrages sont non seulement comptés, mais pesés. Les votes supplémentaires ne sont pas un privilège de caste ni de classe.

La R. P. a, en 1899, complété la législation électorale. La Constitution ne peut être ainsi périodiquement remise en cause. Voter la revision, ce serait effrayer pour longtemps le travail législatif et livrer le pays aux incertitudes et aux agitations.

Ces considérations, vraies il y a deux ans, sont encore vraies aujourd'hui. Le gouvernement n'entend pas au surplus cacher son sentiment à propos du suffrage universel. Il estime qu'il ne pourrait apporter aucune amélioration pour le maintient et le bon fonctionnement du régime parlementaire. Je vous propose donc de repousser la prise en considération de la proposition de revision. (Applaudissements nourris à droite).

M. Féron. — La moitié du pays, dit-il, veut la revision.

Nous ne proposons pas seulement la modification du système électoral, nous proposons le rajeunissement du Sénat. Vous ne voulez pas de prise en considération de cette proposition mais le pays, lui, la voudra, la l'exigera.

L'orateur proteste contre l'application qu'on a faite de la Représentation Proportionnelle.

Il termine ainsi : Je fais appel à l'opposition toute entière contre le gouvernement et contre la domination cléricale. Bourgeois et ouvriers feront justice de votre inique vote plural. J'ai confiance dans la victoire prochaine et définitive du S. U. (Applaudissements bruyants à gauche).

M. Meysmans, libéral, refait l'historique de la revision de 1893. Il se lance dans un long panégyrique du suffrage universel et affirme qu'il arrivera tôt ou tard. (Applaudissements sur les bancs socialistes).

M. Wiaette. — Je maintiens ma première déclaration. Je préfère le suffrage plural au suffrage universel.

Il n'y a que quelques politiciens qui réclament le S. U. (Violentes clameurs à gauche). Le pays est dans un calme absolu et ne se réunit par du S. U. Nous ne voulons pas de la domination du nombre. Nous voulons que la représentation nationale sorte de l'harmonie de tous les intérêts.

Nous ne vous suivrons pas et nous avons confiance que le pays nous approuve complètement.

Après un discours de M. Vandervelde, la prise en considération est repoussée par 70 voix contre 36.

AU SENAT

Séance du 5 mai

Présidence de M. le comte de Mérode

La séance est ouverte à deux heures.

Le budget de la guerre. — M. Dupont déclare que la gauche votera contre le budget de la guerre. Les dépenses sont trop élevées et la politique du gouvernement ne répond pas aux vœux du parti libéral qui voudrait voir mieux sauvegarder la défense nationale.

Le budget est voté par 37 voix contre 22.

Les affaires étrangères. — M. d'Andrimont critique les prétentions de l'Allemagne sur le territoire de Moresnet. Il demande que la Belgique soit représentée à l'étranger par un plus grand nombre de consuls de carrière.

M. Flechet votera contre le budget à titre de protestation contre la présence d'un ministre belge auprès du Vatican.

L'orateur se lance dans une série de divagations anticléricales sur les immenses revenus du Pape, sur le pouvoir temporel ; sur le Kulturkampf et enfin sur la politique de M. Combes.

M. Lafontaine prononce un discours en faveur du développement de l'arbitrage international. Il regrette que le gouvernement belge ait laissé à d'autres la conférence internationale de la paix.

M. Wiener voudrait que, par un traité international, les ouvriers belges, victimes d'un accident en France visent leurs droits à une indemnité reconnus et protégés.

M. Van Ockerbout répond à M. Flechet et proteste contre la situation faite au Saint-Père. C'est le triomphe de la force sur le droit.

M. le comte Goblet d'Alviella proteste contre ces paroles. La gauche votera contre le crédit pour la légation du Vatican.

M. le Ministre des Affaires étrangères : J'ai exprimé à plusieurs reprises les sympathies que m'inspire l'arbitrage ; mais les traités ne peuvent prévenir tous les conflits. Le meilleur moyen de prévenir les conflits, ce sont encore les négociations diplomatiques directes.

Je n'entrerai point dans la discussion des opinions de M. Flechet. Nous entendons maintenir un diplomate au Vatican. Ce faisant, nous croyons remplir un devoir et n'être nullement désagréables au gouvernement italien, avec lequel nous entretenons les meilleures relations.

Le Sénat vote les articles. Le crédit pour la légation au Vatican est maintenu par 39 voix contre 20.

L'ensemble du budget est adopté par 57 voix contre 2.

Le Sénat siégera lundi. La séance est levée à 5 h. 25.

LA COMTESSE LONYAY, d'après une agence, fait démentir le vol des bijoux dont elle aurait été victime de la part de son secrétaire. La comtesse est à Parme.

LE JUBILÉ DE M. TACK. — On ne peut se faire une idée des visites et des lettres de félicitations que reçoit en ce moment M. Tack, à l'occasion de son jubilé parlementaire. Pour répondre à toutes ces lettres, M. Tack a dû s'adjoindre plusieurs secrétaires. On nous assure qu'il a envoyé, du 1er au 3 mai, plus de 2.000 cartes de remerciements.

WAEREGHEM

EMOUVANT SUICIDE. — L'homme qui a été écrasé, mardi matin, sur la petite ligne de l'Etat, d'Ingelmunster à Anseghem par Waereghem, est un nommé Mahieu, fils d'Edouard Mahieu, demeurant à Waereghem, au hameau dit « Nieuwenhove ». Cet homme, qui était actuellement au service militaire comme volontaire avec prime, se trouvait pour le moment en congé pour quelques jours. Il avait assisté samedi au mariage de son frère, à Saint-Louis-lez-Deerlyck et depuis lors il n'avait cessé d'être sous l'influence de la boisson. L'enquête a établi qu'il s'est suicidé.

COMINES

ARRESTATION D'UN DÉSERTEUR. — Un déserteur, Assise Jacques, qui, depuis le 15 avril 1904, a quitté le camp de Beverloo, où il était en garnison, a été trouvé endormi le long du canal, sur la route de Warneton, et arrêté par la gendarmerie. Le déserteur a été conduit à la prison d'Ypres.

ETAT-CIVIL. — Déclarations de naissances du 5 mai. — Madeleine Pauvarque, cour Pieters. — Adrienne Demey, Cruyeecke.

Déclaration de décès. — Madeleine Vallaeys, 19 ans, rue Neuve.

MONT-A-LEUX

La petite église Saint-Antoine de Padoue, si coquette en sa décoration polychrome, est dotée d'un orgue dont l'inauguration a été faite solennellement jeudi après-midi. C'est M. l'abbé Jacquemart, le dévoué curé de la paroisse, qui a présidé la cérémonie liturgique.

L'orgue, qui sort de la maison De Prez et fils, de Gand, a été installé dans un jubé qui occupe l'un des côtés latéraux de l'église ; malgré cette situation, à notre avis un peu défavorable, l'instrument a une bonne sonorité. Il comprend 15 jeux complets répartis sur deux claviers à mains et un pédalier. Les facteurs se sont attachés à proportionner l'orgue aux dimensions de l'église, et ils ont réussi pleinement ; tous les jeux s'équilibrent bien ; les jeux de fond ont de la puissance sans écraser pour cela les supérieurs ; en un mot, l'ensemble s'harmonise bien. D'ailleurs, un jeune artiste de talent, M. A. Lechaert, lauréat du Conservatoire de Gand, organiste de l'église Saint-Vaast, de Menin, a admirablement mis en relief les ressources de l'instrument. Il a donné une audition d'un cachet réellement artistique, grâce à un programme choisi avec soin et exécuté avec enthousiasme de virtuosité. C'est d'abord le prélude *en mi mineur* de Bach, dont la phrase classique et rêveuse trouvait une traduction appropriée dans les flûtes et les jeux de fond. La *sonate pascale* de Lemmens permettait de faire valoir les oppositions entre les voix célestes et les tantales du grand orgue. Une délicieuse fantaisie de Guilmant, aux motifs à la fois élégants et frais ; un Offertoire de A. Dhulst, d'une orchestration puissante ; un *Cantabile*, d'une expressive mélodie ; la *célèbre Marche des pancailles de Lohengrin*, de Wagner ; le prélude et attachant du *Déluge*, de Saint-Saëns ; la *Toccata en la bémol* de Hesse ; voilà, certes, une énumération qui est suffisamment éloquente pour que nous n'ayons pas à insister davantage sur l'intérêt offert par cette audition.

La cérémonie s'est terminée par la célébration d'un salut pendant lequel M. Vanden Berghe, de Menin, et M. Mercier, de Roubaix, ont chanté des morceaux religieux.

MENIN

UNE FÊTE MUSICALE ET MILITAIRE. — Le 3 juillet prochain, une grande fête musicale et militaire aura lieu à Menin, afin de célébrer le 60e anniversaire de la présence à la Compagnie de Sapeurs-Pompiers, de M. Jean Camelbeke-Catry, sergent et concierge de l'Arsenal des Pompiers.

M. Camelbeke, qui est le doyen des pompiers belges, est né à Menin, le 12 février 1824 ; il fait partie de la Compagnie depuis l'âge de 19 ans. Le lendemain, lundi 4 juillet, M. et Mme Camelbeke-Catry célébreront leur noce de diamant ; à cette occasion, de magnifiques fêtes seront organisées.

TOURNAI

M. HENRI COCHIN A TOURNAI. — La conférence que éminent député du Nord, donnera dimanche prochain, 8 mai, à Tournai, sous les auspices de l'Extension universitaire, aura lieu à la salle des Concerts à 4 heures et demie. L'orateur traitera de « l'Art et la Nature en Italie et en Flandre ». Les personnes étrangères à l'Extension universitaire pourront y assister. Prix des cartes, 1 franc.

PÉRUWELZ

LA SÉPARATION. — M. de Trooz, ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, a déposé aujourd'hui, sur le bureau de la Chambre un projet de loi séparant Bonsecours de Péruwelz, et les érigant en communes distinctes. Une Commission spéciale a été constituée et le projet lui a été renvoyé pour examen et rapport.

GOUTTE, RHUMATISME

L'Elixir Vincent guérit la goutte et le rhumatisme.

L'Elixir Vincent est composé exclusivement de sucs de plantes.

L'Elixir Vincent est employé depuis 15 ans en Belgique avec un succès considérable.

L'Elixir Vincent est prescrit par la plupart des médecins belges qui le considèrent comme le seul médicament capable de guérir la goutte et le rhumatisme.

L'Elixir Vincent soulage au 1er flacon et guérit au 2e ou 3e flacon.

L'Elixir Vincent est dès ce jour en vente au dépôt général : Pharmacie Willot, rue du Vieil Abreuvoir, 29 (près la Poste), à Roubaix. 55857

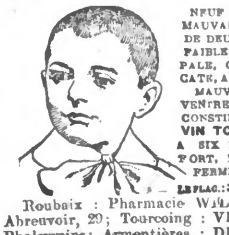

NEUF ANS, ATTEINT DE MAUVAISE GRIPPE A L'AGE DE DEUX ANS, ÉTAIT RESTÉ FAIBLE DE POITRINE, FIGURE PALE, CONSTITUTION DÉLICATE, APPETIT CAPRICIEUX, MAUVAISE DIGESTION, VENTRE DUR, BALLONNÉ, CONSTIPATION. IL PRIT DU VIN TONI-PECTORAL. IL Y A SIX MOIS ; EST DEVENU FORT, BON TEINT, CHAIRS FERMES ET JOURS REPLETES.

— LE FLAC. : 3f50. TOUTES PHARMACIES.

Roubaix : Pharmacie WILLOT, rue du Vieil-Abreuvoir, 29 ; Tourcoing : VERRIEST, place des Phalempins ; Armentières : DEBAILLEUL ; Comines : WASSELIN et toutes pharmacies. 55809

Curieuse observation médicale

CONCERNANT

UN CAS DE DIABÈTE

A la suite de mon article « les Diabétiques », je reçois un grand nombre d'observations intéressant les diabétiques qui ont été soumis à la cure de raisins.

Les succès étonnants de ce nouveau traitement se comptent par milliers. Je crois de mon devoir de médecin de mettre sous les yeux des intéressés la lettre suivante de mon confrère le docteur Eugène Baude :

« *Grisy-Suisnes-s.-Marne, le 10 avril 1904.*

» *Monsieur Jacquemin,*

» *J'ai à vous remercier du Flacon de Ferment que vous avez bien voulu m'expédier pour mon usage personnel et je suis heureux de vous donner les résultats obtenus. Avant d'avoir pris le Ferment, j'avais 65 g. 77 de sucre (Analyse FLACH, rue de la Cossonnerie, PARIS). Après absorption du Flacon, je n'avais plus que 15 g. 35 (même laboratoire FLACH). Devant un pareil résultat, je ne puis que continuer une expérience qui, déjà, me donne un résultat aussi inespéré. Je vous serai donc obligé, Monsieur, de vouloir bien m'expédier un second Flacon.*

» *Avec mes compliments et mes remerciements, veuillez agréer, Monsieur, mes civilités empressées.*

» Docteur Eugène Baude. »

AUX MALADES : Je ne saurais trop engager les malades à se mettre en garde contre les produits de la pharmacopée présentés sous le nom de « ferment de raisins » et dans lesquels la levure de raisins fait totalement défaut, dont l'efficacité est par conséquent nulle. Je rappelle que la fabrication du vrai ferment de raisins nécessite une installation considérable, des appareils modernes et perfectionnés que *seul en France* possède l'Institut scientifique Jacquemin. Dr P.-T.

Pour tous renseignements, écrire à M. Jacquemin, Institut de Recherches scientifiques, à Malzéville, près Nancy (Meurthe-et-Moselle), qui, sur demande, enverra gracieusement une brochure contenant la communication à l'Académie de Médecine et de nombreuses observations sur des cas particuliers. Dans un but de vulgarisation humanitaire, l'Institut Jacquemin enverra le Ferment de Raisins franco de port et d'emballage. 55800d

COSMOPHONE

FACILITÉS DE PAIEMENT

50% moins chère

LA MEILLEURE LA PLUS SOLIDE MACHINE PARLANTE

S'entend à 500 mètres

Reproduit dans la perfection :

1° LA VOIX NATURELLE sans aucun maillement,

2° LE CHANT, LA MUSIQUE dans la tonalité et la mesure voulue.

Ne pas CONFONDRE avec les Grosses-Boîtes ANCIENNE COMPARAISON PÉNIBLE

N'ACHETEZ AUCUNE MACHINE avant d'avoir demandé la notice spécial GRATIS & Fco

A BRIATTE-PIERAIN, à PRÉMONT (Aisne)

Audition gratuite du *Cosmophone*, à l'Estaminet des Mille Pendules, rue Carnot à Wattrelos (Nord). Représentant dépositaire pour Roubaix-Tourcoing et environs.

Galeries Lilloises : Epicerie, Confiserie. 55805

TIRAGES FINANCIERS

du jeudi 5 mai 1904

CREDIT FONCIER DE FRANCE. — Jeudi ont eu lieu, au Crédit Foncier de France, les tirages suivants :

Obligations foncières 1879. — Le numéro 554.642 gagne 100,000 francs. — Le numéro 1.410.157 gagne 100.000 francs. — Le numéro 151.785 gagne 25.000 fr. — Les deux numéros suivants gagnent chacun 10.000 francs : 1.794.542, 1.596.950. — Les cinq numéros suivants gagnent chacun 5.000 fr. : 1.747.818, 1.682.708, 1.656.388, 972.716, 831.801. — Les 90 numéros suivants gagnent chacun 1.000 francs :

466.622	1.020.395	124.034	216.820	1.480.581
968.808	1.165.268	1.316.444	540.180	944.656
1.235.418	127.422	1.254.368	385.619	589.758
1.642.513	1.286.986	548.234	1.401.846	1.535.313
1.100.931	1.253.929	1.475.848	921.352	410.233
268.794	1.549.702	532.977	1.618.456	732.030
1.321.000	224.124	1.319.621	920.950	102.368
880.682	234.164	858.841	1.311.050	1.128.940
805.876	827.547	679.334	1.231.190	397.715
823.384	1.634.526	584.432	1.786.376	714.830
862.140	956.602	68.963	1.683.164	291.237
1.334.556	819.837	166.315	1.054.718	458.825
1.769.079	251.773	321.718	1.650.344	1.143.387
162.671	791.044	1.537.974	105.533	148.741
633.379	1.620.649	679.457	1.117.629	1.036.483
52.872	1.799.395	1.460.002	189.315	1.200.205
1.662.829	923.507	274.643	1.246.056	173.556
893.977	1.722.092	375.540	357.089	702.346

Obligations foncières 1885. — Le numéro 691.603 gagne 100.000 francs. — Le numéro 487.866 gagne 25.000 francs. — Les six numéros suivants gagnent chacun 5.000 francs : 738.525, 541.801, 563.573, 95.831, 920.720, 803.594. — Les quarante-cinq numéros suivants gagnent chacun 1.000 francs :

117.185	111.351	541.063	331.788	575.690
228.350	327.743	396.485	769.714	728.957
578.659	189.696	205.718	265.785	860.749
311.781	817.859	297.004	411.256	279.007
763.580	64.039	902.535	758.085	100.685
720.399	496.572	196.142	187.810	851.454
612.217	737.346	120.281	851.203	258.411
660.504	751.621	813.076	541.511	123.122
748.012	769.999	68.653	327.166	33.248

VILLE DE PARIS. — Le numéro 275.049, gagne 100.000 francs ; le numéro 198.534, gagne 50.000 francs.

Les numéros 393.927, 258,581, 118.645, gagnent chacun 10.000 francs. Les numéros 75.795, 212.275, 334.739, 442,272, gagnent chacun 5,000 francs.

BULLETIN COMMERCIAL

Affaires traitées à la Corbeille

ROUBAIX-TOURCOING, 5 mai. — On a traité 50.000 kilos dont détail suit :

Le matin : Sur mai, 10.000 kil. à 5.325 ; sur février, 5.000 kil. à 5.275. — Total : 15.000 kilos.

Le soir : Sur septembre, 5.000 kil. à 5.275 ; 10.000 kil. à 5.30 ; sur octobre, 5.000 kil. à 5.275 ; sur janvier, 10.000 kil. à 5.25 ; sur février, 5.000 kil. à 5.275. — Total : 35.000 kilos. — Ensemble : 50.000 kilos.

Du 3 mai : Change sur Londres à Valparaiso, 16 11/16.

NEW-YORK, 5 mai. — (Par dépêche). — Ouverture. — Mai, nominal ; juillet, baisse de 9 points ; août, baisse de 14 points ; octobre, baisse de 6 points.

LA LAINE A LONDRES

Londres, 5 mai, 8 heures soir. — Les catalogues de ce jour étaient composés d'un beau choix en laines mérinos et en croisés communs. Les courtiers vendeurs étaient MM. J. Hoare et Cie, Du Croz Doxat et Cie, qui offraient 9.500 balles dont 4.800 de croisés. Les enchères sont très régulières et les prix fermes. Il a été vendu 1.500 balles Fackland et 4.200 balles Punta-Arenas aux mêmes prix qu'à la précédente séance. Les catalogues de vendredi comprenaient environ 10.000 balles.

CHANGE

Du 4 mai : Change sur Londres à Rio, 12 3/16. — Change Singapore et Penang, 1.10 5/8. — Taei Shanghai traite, 2.5 3/8. — Or en barres, 77.10 3/4 — Piastres, 25. — Agio Buenos-Ayres, 127,27.

MOUVEMENT MARITIME

lainier, linier et cotonier

Dunkerque, le 5 mai 1904.

Le steamer allemand *Nassonia*, porteur d'une partie laines en balles pour Roubaix-Tourcoing, est parti de Bahia-Blanca le 17 avril, à destination de Dunkerque.

Le steamer hollandais *Zaanland*, porteur d'une partie laines en balles pour Roubaix-Tourcoing, est parti de Buenos-Ayres le 21 avril, à destination de Dunkerque.

Le trois-mâts anglais *Loch-Rannoch*, porteur d'une partie laines de 1.500 balles pour Roubaix-Tourcoing, est entré à Dunkerque, venant de Melbourne (Australie).

Le steamer anglais *Montevidean*, porteur d'environ 2.000 balles laines pour Roubaix-Tourcoing, est entré à Dunkerque, venant de Buenos-Ayres.

Le steamer hollandais *Amstelland*, porteur d'environ 1.500 balles laines pour Roubaix-Tourcoing, est entré à Dunkerque, venant de Buenos-Ayres.

Le steamer français *Cordilleras*, porteur d'environ 1.800 balles laines pour Roubaix-Tourcoing, a quitté Montevideo, le 28 avril, à destination de Londres et Dunkerque.

Le steamer anglais *Ralburn*, porteur d'une partie laines en balles pour Roubaix-Tourcoing, est passé à Les Palmas le 30 avril, en route de Montevideo sur Dunkerque.

Le steamer anglais *Canning*, porteur d'une partie laines en balles pour Roubaix-Tourcoing, a quitté Montevideo le 25 avril, à destination de Dunkerque.

Le steamer anglais *Fallodon-Hall* est signalé comme étant en charge à Buenos-Ayres (avec diverses marchandises, entr'autres une partie laines en balles pour Roubaix-Tourcoing).

MARCHÉS DIVERS

PARIS-LA VILLETTE, 5 mai. — Bœufs : vendus, 1.396 ; 1re qual., 0.70 ; 2e, 0.58 ; 3e, 0.44. — Vaches : vendues, 465 ; 1re qual., 0.70 ; 2e, 0.58 ; 3e, 0.44